



Lundi 14 novembre 2016

Reconquête du domaine public maritime : travaux de démolition sur l'anse de Maldormé à Marseille

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Bouches-du-Rhône, en sa qualité de gestionnaire du domaine public maritime, va procéder d'ici la fin de l'année 2016 à des travaux de réaménagement du littoral dans l'anse de Maldormé (Marseille 7^{ème}).

Les travaux consistent à démolir 3 constructions, situées en bord de mer et sans droits ni titre d'occupation du domaine public maritime.

Les travaux débuteront cette semaine pour une durée estimée à 3 mois, selon les conditions météorologiques.

Pour la partie terrestre, des restrictions de stationnement et de circulation sont mises en place en lien avec la Ville de Marseille.

Pour la bonne exécution du chantier, il est cependant important que les plans de circulation et de stationnement temporaires établis dans le cadre de ce chantier soient bien respectés.

L'entreprise réalisant les travaux pour le compte de l'État mettra tout en œuvre pour limiter les nuisances occasionnées aux riverains.

La conduite d'opération est assurée par le Service Mer Eau et Environnement de la DDTM13.

Retrouvez plus d'informations sur la stratégie de gestion du Domaine Public Maritime [ici](#).

COMMUNIQUE DE PRESSE